

## CT du CRNA SO : questions diverses (et variées)

Le CT local du 6 octobre 2021 prévoyait le vote d'ajustements des notes de service sur les détachements et sur les fonctions d'encadrements opérationnels. Il a aussi et surtout été question de l'inflexion, ressentie nationalement et localement, sur le dialogue social, tant mis à mal ces 18 derniers mois (cf. notre déclaration liminaire en fin de CDA).

Parmi les nombreux sujets portés par le SNCTA en questions diverses, celle sur 4F et sa stratégie de déploiement au CRNA SO a soulevé de profondes interrogations, auxquelles il conviendra de répondre rapidement. Autre point de vigilance, un focus a également été porté sur la mise en danger d'un poste de formateur en anglais au CRNA.

### Notes détachements

☀ « Immunité » : la durée pendant laquelle un PC en salle ne pourra être détaché d'office est repoussée de 2 à 3 ans. L'allongement de cette « immunité » permettra d'asseoir la pratique de la Mention d'Unité, notamment pour les affectations ÉNAC. **Vote : POUR unanime.**

☀ **Formateurs CdS** : face au blocage de SDRH sur l'augmentation du nombre de CdS à 50, le service met sur la table une évolution dans le statut et le choix des volontaires ainsi que dans la désignation d'office. Désormais, les formateurs CdS seront détachés 12-36 et choisis parmi les CdS au-delà de 5 ans de mandat ou ex-CdS. Ne seront désignés d'office que les ex-CdS de moins de 3 ans, à l'exception des CdS « rotationnés » la même année. Pour le SNCTA, si cette disposition permet de rétablir la pleine disponibilité des 48 CdS en équipe, elle pose question sur l'expertise, le maintien de compétence et la future fiche de poste prévue pour les formateurs qui auront également des missions auprès du service. **Vote : ABSTENTION unanime.**

☀ **Temps réel** : les ex-CdS de moins de 3 ans seront prioritairement choisis, avant les autres ex-CdS. Seront désignés d'office les ex-CdS, classés par la liste CALIN (à l'exception des CdS « rotationnés » la même année). **Votes : 2 POUR (SNCTA, CGT) ; 1 ABSTENTION (UNSA).**

### QD1 - Changement de cap pour 4-Flight !

Ce point local paraissait informel et lointain il y a peu. Il prend une tournure soudainement très concrète. Le Chef de centre relaye en effet l'arbitrage du CODIR ATM du 1<sup>er</sup> octobre : le nouveau DSNA y affiche une nouvelle stratégie 4F pour les CRNA de l'Ouest en prévoyant le maintien voire l'accélération des *roadmaps* avec 2025 (ou avant) comme année cible pour Bordeaux. La raison ? Les volontés de déployer vite et de "décommissionner" le coûteux et archaïque CAUTRA le plus rapidement possible... ajoutées à toutes celles que l'on connaît déjà (crise financière, dette, retard dans la modernisation, etc.). Les conséquences ? Les demandes supplémentaires d'expression de besoin par rapport aux versions des centres pilote seraient contraintes, le but étant de faire de l'incrémental ("on déploie puis on améliore")... et d'éviter de perturber le planning de déploiement, à ce jour prioritaire.

Le SNCTA s'inscrit dans cette volonté de concrétiser enfin la modernisation technique dans les centres et les approches. Réduire la période de maintien en conditions opérationnelles de 3 systèmes distincts permettra sans nul doute d'alléger le fardeau financier que représente cette interminable transformation technique. Le nouveau système de traitement de données de vol *Coflight* devrait améliorer les dessertes automatiques de secteurs, MOD de route entre autres, comme il devrait permettre de se débarrasser d'un vieux système 2D en fin de vie.

Pour autant, le SNCTA veillera à ce que la version qui sera proposée au moment de la transformation au CRNA SO, soit acceptable/acceptée par les contrôleurs bordelais. Il convient donc d'impliquer sans tarder ces derniers et se mettre très vite autour d'une table pour déterminer les écarts de fonctionnalités entre le nouveau système 4F et l'actuel, ceux que l'on peut combler et ceux que l'on ne peut pas combler. Bref le changement de stratégie est abrupt, le chantier titanesque et l'horizon pas si lointain.

### QD2 - Formateurs en anglais

Lors du GS formation du 4 octobre, SDRH a annoncé sans préavis, sa décision de ne pas renouveler le CDD d'un des formateurs du site, pour des contraintes de schéma d'emploi global de la DGAC. Annonce humainement inacceptable, suscitant localement incompréhension et

interrogation. Le SNCTA a donc en séance largement insisté sur le fait qu'avoir des formateurs en langue anglaise au contact direct et permanent des opérationnels a toujours permis de bénéficier de la formation la plus adaptée aux spécificités de notre métier. C'est grâce à l'étroite collaboration des contrôleurs et du labo d'anglais que cette formation est de qualité, sans cesse adaptée aux nouvelles situations rencontrées par les agents opérationnels.

Après avoir admis que les remarques du SNCTA, pertinentes tant sur la forme que sur le fond, méritent d'être entendues à court terme, le Chef de centre a confirmé dans le même temps l'orientation que SDRH souhaitait prendre à moyenne échéance : une mixité entre offre locale et prestation extérieure (sur le modèle déjà en vigueur de la formation au SNA-RP). La prolongation du CDD d'un an ne ferait que repousser l'échéance. En l'état, le SNCTA a donc rappelé sa ferme opposition à la disparition de ce poste ou à une quelconque réduction de l'offre locale ce qui aurait pour conséquence une baisse de la qualité des cours. Les besoins d'enseignement spécifique en anglais aéronautique sont essentiels pour notre profession et le SNCTA doute qu'un prestataire extérieur soit en mesure de les apporter avec le niveau actuel de qualité.

### QD3 - Prévisions et perspectives trafic 2022 : se préparer à la demande ?

Les deux années passées sont inédites dans l'histoire de l'aviation civile mondiale. Au sortir de l'été, la reprise semble frémir. Alors que le trafic de l'été 2021 a dépassé les *scenarii* les plus optimistes, la Direction des Opérations et le centre de Bordeaux vont très bientôt devoir se projeter pour préparer la prochaine période de charge. Le *Network Manager* est sur le point de publier son rapport semestriel. Malgré toutes les incertitudes que comporte l'exercice difficile de prévision de trafic à moyen terme, le service doit d'ores et déjà préparer les esprits des contrôleurs bordelais aux échéances opérationnelles de l'année prochaine : conséquences du basculement 4F à Reims sur le réseau bordelais à partir d'avril 2022, trafic et capacité attendus pendant l'été et organisation du travail qui en découle...

### QD4 - La BDR avance, boulets aux pieds

Le déploiement sur toute la salle aurait dû s'opérer ce mois-ci. Les exigences d'assurance logicielle (SWAL en anglais) émises par la DSAC obligent le centre à revoir sa copie. Le niveau demandé, SWAL 4, nécessite un travail à temps plein pour les deux agents concernés. Dès lors, aucune ressource ne peut être consacrée à la poursuite du projet, voire son extension à d'autres centres. Le SNCTA note que pour la nième fois, un problème de SWAL vient perturber l'avancement d'un projet technique de la DSNA. Difficile de trouver un responsable dans ces dossiers où

DSAC et DSNA se rejettent la responsabilité mais les turpitudes techniques liées aux problèmes d'assurance logicielle constituent une maladie chronique de la DSNA.

En tout état de cause, le SNCTA est circonspect devant des exigences qui paraissent disproportionnées au regard de l'utilité et l'innocuité du projet BDR qui, nous le rappelons, n'est qu'une plaque de *Reason* complémentaire de l'arsenal technique opérationnel existant. Pour autant, le service annonce le déploiement, toujours dans un cadre expérimental jusqu'au 31 mars 2022, de **6 positions supplémentaires au 26 octobre 2021**. Le SNCTA se réjouit de cette avancée mais reste vigilant sur la suite. La BDR est certes un outil sensible, mais sa plus-value sur la sécurité n'est plus à démontrer. Le déploiement total et pérenne au-delà du printemps 2022 est incontournable du point de vue de la salle de contrôle.

### QD5 - Télétravail : à revoir !

Depuis le début de la pandémie, les contrôleurs aériens ont su s'adapter aux changements d'organisation que la situation sanitaire a imposés. Parmi eux, les contrôleurs détachés et les assistants de subdivision l'ont particulièrement démontré en maintenant leur productivité malgré des conditions de travail bouleversées. Le télétravail, en quelque sorte subi en début de crise, est aujourd'hui largement plébiscité par les agents.

La note de gestion DGAC du 1<sup>er</sup> juillet de cette année fait désormais référence : elle donne la possibilité aux agents de planifier jusqu'à 3 jours de télétravail par semaine, de manière régulière ou ponctuelle, quel que soit leur statut. Le SNCTA par la voix de son Bureau national a salué la volonté de la DGAC d'élargir l'accès au télétravail à tous ses personnels. Mais la DO, de son côté, restreint cette politique "pour les agents exerçant leur activité en dehors des horaires de bureau » donc entre autres pour les détachés et les assistants de subdivision maintenant une MU, en limitant le nombre de jours télétravaillables à 12 flottants sur l'année. Une décision en parfaite contradiction avec la note de gestion DGAC, puisqu'elle exclut du télétravail des agents en fonction du poste qu'ils occupent et non des tâches qu'ils effectuent réellement.

Pour formuler sa réponse, l'administration locale s'appuie sur le fait qu'en l'état le télétravail est un outil nouveau qui résulte de la crise sanitaire. Un nouveau bilan doit être réalisé par la DO au printemps 2022. Mais le SNCTA peut d'ores et déjà le réaliser : 12 jours par an pour les détachés et les assistants de sub, c'est un accord perdant-perdant !

Le SNCTA souhaite que d'ici là, chaque agent concerné puisse exprimer une demande de télétravail, sans nécessairement se limiter aux chiffres contraints par l'actuelle note DO. Chaque demande doit être recensée, étudiée et visée comme il se doit par la hiérarchie locale selon la procédure prévue.

**Si le changement de cap côté dialogue social donné par le DSNA est net (à l'image des modifications sur le sujet des RO), le SNCTA n'est pas dupe : les réformes en pleine crise, avec une modernisation technique pire que poussive en toile de fond, vont se poursuivre. L'exemple du changement de stratégie sur 4F mais aussi les comptes d'apothicaires du SG sur le RH en témoignent localement. Le SNCTA, plus que jamais, demande de la CONCERTATION !**

## DÉCLARATION LIMINAIRE CT CRNA SO 6 octobre 2021

Monsieur le président du comité technique,

Il est triste de constater que 18 mois ont été perdus pour mettre en place un dispositif que tous les contrôleurs aériens ont rejeté massivement dès le début. Que d'énergie et de travail dépensés pour essayer de faire fonctionner « une usine à gaz » inutile, contre-productive et inopérationnelle. Le dernier CT DSNA vient enfin de le modifier pour gommer en partie ses aspects négatifs et clôt temporairement une séquence absolument détestable.

Si certaines manœuvres opportunistes et humiliantes ont laissé des traces que le SNCTA n'oubliera pas, il est temps désormais de se projeter vers l'avenir en commençant par appliquer localement cette nouvelle déclinaison plus acceptable, même si elle reste éminemment complexe.

Si on considère le déplacement à Bordeaux du Directeur Général, Damien Cazé, puis celui du nouveau DSNA, Florian Guillermet, tous les deux bien perçus par les personnels, si on considère le changement de ton concrétisé par la modification du texte sur les réserves opérationnelles, le SNCTA se pose la question suivante : le vent est-il finalement en train de tourner ?

Monsieur le chef de centre, le SNCTA l'espère afin de renouer avec un véritable dialogue social.

Après ces deux visites (qui, entre parenthèses, soulignent la présence des uns et l'absence des autres...), après ce changement de ton, le SNCTA attend désormais des actes clairs.

L'actualité récente montre à quel point nos systèmes techniques souffrent d'un gigantesque retard : la modernisation de la DSNA ne pourra pas se faire sans les contrôleurs aériens et encore moins contre eux. La préparation de l'été 2022, annoncé comme celui de la reprise, est évidemment un autre point de vigilance local pour des personnels qui ont encore prouvé cet été leur motivation et leur performance.

Des sujets certes moins dimensionnants attirent également notre attention, tel que le télétravail, pour lequel la décision imposée lors du dernier CT DO fait preuve au mieux d'une injustifiable prudence et au pire du plus grand des mépris envers le professionnalisme des contrôleurs détachés hors salle.

Somme toute, le SNCTA accueille favorablement l'inflexion ressentie dans le management de la DSNA, et par ricochet, de la DO. Mais en tout état de cause, nourris des déconvenues passées, nous resterons vigilants et ne transigerons pas sur les futurs enjeux pour le centre à court et moyen termes.